

Les effets potentiels du projet d'exploitation  
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka  
sur les eaux de surface et les eaux  
souterraines ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

Oka, le 17 janvier 2005

Monsieur Joseph Zayed  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement

Sujet : Enquête portant sur les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations.

N'ayant pas les connaissances techniques requises pour remettre en question les études environnementales déposées par le promoteur, mon commentaire et mes questions s'intéresseront plutôt au processus qui débute ce soir concernant le projet minier de Niocan, tout en restant fidèle au thème de l'eau.

En guise d'introduction, je sens la nécessité de revenir sur une expression très à la mode ces temps-ci, le « développement durable ». Une définition du développement durable pourrait être : « Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport Bruntland).

La question que je me pose est la suivante : quelle légitimité peut-on donner à l'exploitation d'un gisement de niobium (minerai d'une certaine utilité j'en conviens, mais non vital), sur une durée de 17 ans, s'il existe des risques de détériorer la qualité des eaux souterraines et de surfaces. À ma connaissance, il n'existe pas de solution de rechange à l'eau potable, de laquelle dépend notre survie. Dans 20 ans, il est fort possible que l'eau soit une ressource plus courue que le niobium !

Pour terminer avec le développement durable, je tiens à énoncer la définition qu'en donne Niocan sur son site internet : « Le développement durable représente une *pratique commerciale courante* qui repose sur les principes de la proaction et de la responsabilité sociale ».

Je souhaite donc, avec toute la naïveté que mon jeune âge me permet encore d'avoir, que cette enquête pourra faire la lumière sur les impacts qu'aurait sur l'eau, la construction et la mise en opération du projet minier. Permettez-moi cependant d'en douter...

La dernière enquête, portant sur les questions de radioactivité pour le même projet, nous apprenait entre autres, que 20 à 30 kg d'uranium seraient potentiellement acheminés vers la Grande-Baie dans le parc d'Oka. Est-ce que quelqu'un peut nous dire les effets de cette charge supplémentaire dans ce refuge faunique ?

20  
par année pendant  
17 ans

Une autre préoccupation concerne les activités de contrôle qui seront effectuées par le ministère de l'Environnement, si le projet de mine va de l'avant. Déjà, en 1999, la directrice du MENV, Direction des Laurentides, nous avait fait savoir, lors d'une soirée d'information, que le nombre d'équipes affectées au contrôle était réduit et que la fréquence des visites sur les sites étaient donc en diminution. Cette situation ne peut que se détériorer, compte tenu de la décision du Conseil du Trésor de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux lors des départs à la retraite, pour les dix prochaines années. Elle nous avait donc informé que notre recours consisterait à déposer des plaintes si des irrégularités étaient décelées. Vous conviendrez avec moi que dans un tel projet, beaucoup de dommages peuvent être faits avant qu'un simple citoyen ne s'en aperçoive.

Ma dernière préoccupation concerne des engagements que Niocan est prêt à prendre, suite à des commentaires ou des questions pertinentes que le MENV leur a posées. On parvient alors à mettre le doigt sur certaines irrégularités qui ne sont pas sans conséquences. Je me demande combien d'autres irrégularités on laisse cependant échapper du fait qu'il n'y a pas de contre-expertises disponibles sur l'ensemble du projet.

Compte tenu de tous les aspects que je viens d'énumérer, qui nous mèneront vers le « développement durable » de problématiques complexes et hors de contrôle de la simple citoyenne que je suis, je demande la tenue d'une audience publique en bonne et due forme sur tous les aspects environnementaux du projet minier de Niocan.

Merci de m'avoir permis d'exprimer mon point de vue,

Brigitte St-Pierre  
Citoyenne d'Oka